RGPD

La RGPD renforce les normes et les contraintes existante dans le cadre du traitement des données.

On y retrouve 5 points principaux concernant le RGPD :

1/ Informer sur la collecte des données :

Lors de la visite d’une personne sur votre site, le visiteur doit clairement être informer de la collecte de données que vous effectuez. Comme c’est déjà le cas pour les cookies, vous devez demander le consentement de manière explicite à l’internaute pour la collecte/traitement de données personnelles telles que l’adresse IP, prénom, nom, et cela sur toutes les pages où sont situées des formulaires

De plus lors de sa visite pour chaque visiteur et chaque formulaire vous devez préciser :

-Les données collectées

-La finalité de la collecte

-La durée de conservation des données

Par ailleurs vous devez informer l’internautes qu’il peut avoir accès a ces données par Mail, téléphone, courrier.

Il peut aussi retrouver toutes ces mentions dans une rubrique présente dans votre site sous le nom de « mention légale »

2/ Obtenir un consentement explicite :

Pour votre site vous ne pouvez pas prendre les informations de votre visiteur sans avoir son accord vous ne pouvez pas afficher des messages tels que “En poursuivant votre navigation, vous acceptez…”. Les cases pré-cochées par défaut sont également interdites.

LA RGPD stipule : « Le consentement doit être donné par un acte positif clair par lequel la personne concernée manifeste de façon libre, spécifique, éclairée et univoque son accord au traitement des données à caractère personnel la concernant, par exemple au moyen d’une déclaration écrite, y compris par voie électronique, ou d’une déclaration orale »

On doit aussi avoir un bouton accès et refuser et vous avez le droit de faire une demande globale mais vous ne pouvez pas forcer a acceptés les conditions de votre site.

Pour cela il est important que le visiteur voit ce que le site collecte :

* Nom et prénom
* Adresse IP
* Données de localisation (traceur)
* Adresse courriel
* Adresse postale
* Numéro de téléphone
* Numéro d’identification / mot de passe
* Données sensibles comme les données sur le physique des personnes, etc.

Il est important que l’utilisateur est accès à ces données de façon permanente et qu’il puisse les contrôler de plus avec un texte de loi (LA RGPD) l’utilisateur a le droit de demander la suppression de ces données sans que vous pouvez refuser.

3/ Durée du consentement :

Pour la collecte et le traitement des données, le consentement donné n’a pas de limite de validité, il est valable tant que l’utilisateur ne change pas d’avis. Mais le consentement pour les cookies a toujours une durée maximale de 13 mois.

4/ Protéger la transmission des données personnelles :

Vous devez vous assurer de la sécurité dans la transmission des données lorsqu’un internaute transmet des informations personnelles comme son nom, son prénom, son adresse email ou son téléphone, son adresse, …

Votre site doit donc être en https:// et non en http://.

5/Des sanctions importantes en cas de non-respect du RGPD

Il faut rappeler qu’en cas de non-respect du RGPD les organisations risquent des sanctions financières allant jusqu’à 20 millions d’euros d’amendes ou 4% du chiffre d’affaires annuel.